

POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Denise CROISÉ

Une publication à connaître :

... « A un besoin primaire qui était d'assurer sa subsistance l'homme a sacrifié sans s'en douter, des éléments, des valeurs, qui apparaissent maintenant comme devant être dans les décennies à venir une partie importante de sa vie spirituelle.

Personne, croyons-nous, ne conteste l'effort entrepris pour restaurer un vieux château ou faire connaître des vestiges de l'antiquité ou de la pré-histoire. Le zoologiste, le botaniste sont animés d'un esprit en tous points comparable lorsqu'ils demandent la protection d'espèces ou de biotopes sauvages ou demi-sauvages menacés. Loin de tout sentimentalisme, il s'agit uniquement là de tentatives de conservation d'un patrimoine au nom de valeurs esthétiques et éthiques... »

(Cahier rationaliste n° 254 : *La Protection de la Nature, des sentiments à la nécessité*, par R. Platel et J.P. Raffin. Prix du cahier 2,00 F. CCP Paris 1471-64, 16, rue de l'Ecole Polytechnique 5^e).

Ce qui se fait dans les classes :

Cela se passe à Châtelet, commune industrielle de sud de la Belgique (près de Charleroi).

Au printemps de l'année 1970, les enfants des écoles ont participé à une cérémonie de plantation d'arbres, dans le cadre de l'année européenne pour la conservation de la Nature. Les fillettes tiennent les troncs, les garçons mettent la terre sur les racines. Un insigne-souvenir est remis à tous les enfants par des délégués de l'administration des Eaux et Forêts.

Les élèves de M. Janquart, déjà sensibilisés au sujet et habitués à une attitude active, prennent feu. Ils veulent absolument « faire quelque chose » et ce « quelque chose » ils le présenteront lors du passage de l'exposition « Quelle terre léguerons-nous à nos enfants? » prévue à Châtelet en automne.

D'emblée ils obtiennent qu'un stand leur soit réservé à cet effet dans les bâtiments qui abriteront l'exposition.

Les mercredis après-midi sont réservés aux activités « socio-culturelles ». Différents groupes se sont formés sur la base du choix et de l'engagement personnel des enfants.

Un de ces groupes s'est intitulé « Protection de la Nature » : un noyau d'élèves de M. Janquart s'entoure d'enfants venant de différentes classes (M. Renard, directeur de l'école, est extrêmement bienveillant pour toute cette activité et participe lui-même de tout cœur aux réalisations en faveur de la protection de la Nature).

Le but du groupe est très concret : une réalisation pour l'exposition qui doit passer en automne à Châtelet. Les enfants rassemblent et consultent toute leur documentation se rapportant à la protection de la Nature. Ils apportent des coupures de journaux, des photos, des magazines, des albums, des planches « SOS Nature » éditées par « Femmes d'Aujourd'hui ».

Après discussion, la Camargue remporte largement les suffrages. Pourquoi ? Plusieurs enfants l'ont vue, ils ont une documentation particulièrement riche à ce sujet, la diathèque de l'école comporte de belles dias ayant trait à la Camargue. Les enfants s'enthousiasment, il leur semble qu'il y a là une magnifique réalisation française en matière de réserves naturelles. C'est la Camargue qu'il faut faire connaître aux habitants de Châtelet.

Les élèves de M. Janquart sont habitués à la photographie. Ils photographient eux-mêmes certaines pages de magazine ou d'albums pour en faire faire des dias qui compléteront et enrichiront ce que l'école possède déjà.

Coopérativement ils se partagent le travail de commentaires qui doit ac-

compagner les dias. Des séances de discussion au cours desquelles M. Janquart aide et soutient, font émerger les textes de liaison indispensables. Les commentaires sont enregistrés et synchronisés avec les dias. Une musique de fond (Bach) est également choisie par les enfants.

L'intérêt pour la Camargue qui a suscité une attitude créative et a donné la joie d'une réussite collective s'élargit vers d'autres réserves naturelles. On recherche de la documentation concernant les réserves naturelles de Belgique. On prend contact avec M. Tordoier, délégué régional des Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique.

À Châtelet, des photos sont prises et transformées en dias. On y voit le paysage industriel, les fumées qui s'échappent d'innombrables cheminées.

Cependant les enfants apprennent que le parc de Châtelet est zone verte protégée. Ce parc est visité, vu avec des yeux nouveaux. Les enfants l'admirent mais ont l'impression que la vie n'y est pas abondante (probablement parce que c'est un « parc » où l'on n'a pas suffisamment eu le respect des taillis, des bosquets, des broussailles).

Ils décident d'y placer des nichoirs, des mangeoires qu'ils fabriquent au cours de leurs séances du mercredi après-midi (des dias sont prises montrant ce travail). Ils organisent également des nettoyages de coins souillés aux abords de la commune Certains d'entre eux réalisent de grands panneaux émaillés destinés à attirer l'attention du public sur la Protection de la Nature.

Ils présentent leur montage audiovisuel aux enfants d'autres écoles de Châtelet.

Le bourgmestre de la commune leur octroie un terrain qu'ils se proposent de reboiser et de transformer en une petite réserve naturelle dont ils assumeront eux-mêmes la protection, ceci sous la direction de M. Tordoir, déjà cité.

Le travail est en cours.

Classons nos documents sur la Protection de la Nature

Incitons nos enfants à apporter des coupures de journaux, des pages de magazine. N'ayons pas peur d'en avoir de trop : lire, découper, apporter... autant de pas positifs pour une prise de conscience.

Il y a diverses façons de classer toute cette documentation et notamment dans le fichier scolaire coopératif, suivant notre classification décimale habituelle. Néanmoins en tenant compte de l'importance de la question et du fait que notre but essentiel est que l'enfant s'imprègne lentement mais sûrement de tout ce qu'il y a à faire pour la Protection de la Nature, je pense préférable de constituer de grands classeurs spéciaux avec documents collés au fur et à mesure sur pages blanches, perforé et ajoutés régulièrement par ordre chronologique dans les classeurs qui seront subdivisés par exemple comme suit :

Adresses, renseignements
Citations littéraires
Films, littérature, philatélie
Flashes
TV Radio
Arbres, forêts
Flore menacée
Protection des sites
Urbanisme et espaces verts
Réserves naturelles
Espèces menacées
Lutte contre la cruauté envers les animaux

Bruit
Immondices - eaux usées
Poisons chimiques
Pollutions de l'air
de l'eau douce
de la mer

Croissance des populations et faim dans le monde

Lois, initiatives publiques ou privées
Congrès, manifestations, mesures éducatives, etc.

Ces quelques titres ne sont donnés qu'à titre de suggestion. La classification doit naître d'elle-même au fur et à mesure que les enfants apportent les documents. L'essentiel est que ceux-ci ne restent pas cachés mais soient constamment feuilletés et manipulés.

Denise CROISE

Envoyez vos relations écrites, vos suggestions, votre collaboration pour les articles à l'adresse suivante :

Denise CROISE
Chemin de la Source 19
1640 Rhode-Saint Genèse
Belgique

N'oubliez pas l'adresse suivante pour l'envoi de toute réalisation destinée à notre exposition « Protection de la Nature et Ecole Moderne » :

René RICHARD
Classes ateliers CES Ville
Route de Verron,
72 - La Flèche
France

Le livre de C. Freinet :

« *LES DITS DE MATHIEU* »

vient d'être réimprimé par les Éditions Delachaux et Niestlé. Mais le prix en est porté à 14 F. (Il y a donc lieu de rectifier ce prix dans le tarif paru avec L'Éducateur n° 10).